



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 1^{er} mai 2017 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Alexandre Provost, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de Sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que six (6) citoyens.

Madame France Quintin Blum, conseillère est absente.

1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier et il demande aux gens présents d'avoir une pensée pour madame Claire Harbec, une des fondatrices des loisirs de Saint-Alexandre en 1962, décédée récemment.

17-05-119 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal
4. Rapports des comités
 - 4.1 Rapport sur les plaintes
 - 4.2 Service de l'inspection
5. Période de questions
6. Correspondance
 - 6.1 Ministère des finances - Refinancement d'un montant de 89 300 \$ relatif à un emprunt échéant le 3 octobre 2017
 - 6.2 MRC du Haut-Richelieu - Avis de conformité du Règlement 17-318
 - 6.3 MRC du Haut-Richelieu - Avis de consultation publique du projet de Règlement 508
 - 6.4 MRC du Haut-Richelieu - Avis public - Entrée en vigueur du Règlement 528
7. Présentation des comptes et engagements de crédits
 - 7.1 États comparatifs des revenus et dépenses
 - 7.2 Renouvellement de plan de vol CSP pour l'année 2017
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 ADMINISTRATION
 - 8.1.1 Renouvellement des assurances collectives pour l'année 2017
 - 8.2 ÉGOUT/AQUEDUC
 - 8.2.1 Rapport annuel sur les eaux usées - Mandat à monsieur Bruno Labonté d'Aquatech
 - 8.2.2 Réservoir d'eau potable - Recommandation de Tétra-Tech pour une étude géotechnique
 - 8.3 LOISIRS ET CULTURE
 - 8.3.1 Adoption du Règlement 17-323 sur l'utilisation du parc de planche à roulettes
9. Deuxième période de questions
10. Divers
11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point "Divers" ouvert.

3. **Adoption du procès-verbal**

17-05-120

Adoption du procès-verbal du 18 avril 2017

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Provost, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 tel que rédigé.

4. **Rapports des comités**

Service de sécurité incendie

Monsieur Benoît Brodeur, directeur SSI donne rapport des sorties des pompiers et des premiers répondants durant le mois d'avril 2017 dont 4 sorties pour feu et aucun appel PR.

Il mentionne également que des procédures et lignes directrices ont été élaborées pour les pompiers et devront être approuvées par le conseil avant d'être mises en place.

Service de l'inspection

Madame Louise Nadeau, inspectrice donne rapport des permis du mois d'avril 2017 totalisant 19 permis d'une valeur approximative des constructions de 451 962 \$.

Elle mentionne au conseil que le nettoyage des bornes fontaines a lieu cette semaine ainsi que la préparation des terrains de balle et de soccer.

Comité de la Politique familiale

Monsieur Yves Barrette mentionne que le consultant du CDRQ est prêt à déposer l'étude de faisabilité. Une rencontre est à prévoir dans les prochains jours.

17-05-121

Remise des coffrets de bébé

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu de procéder à la remise des derniers coffrets aux parents des nouveau-nés inscrits sur la liste, le 15 mai 2017 à 19 h 00 à la salle du conseil municipal.

Association des loisirs

Monsieur Alexandre Provost mentionne que la journée Sumo-Soccer aura lieu le 13 mai prochain au coût de 5 \$ et une collation sera servie durant l'activité.

Centre d'entraide régionale d'Henryville

Monsieur Bernard Rousselle nous mentionne que le projet Saine alimentation est en cours et que le Centre d'entraide a reçu des subventions de Santé publique et de la MRC du Haut-Richelieu totalisant 48 000 \$.

En conclusion, le brunch des bénévoles a eu lieu dimanche passé à l'Église d'Henryville.

Rapport sur les plaintes

17-05-122 Problème d'accumulation d'eau - Plainte de monsieur Bernard Choinière

CONSIDÉRANT la plainte de monsieur Bernard Choinière et madame Chantal Laberge, résidents au 1469, rue de la Chute;

CONSIDÉRANT QUE cette plainte informe le conseil du problème d'accumulation d'eau sur son terrain depuis la construction de la piste cyclable construite en été 2016 devant sa résidence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'étudier les pistes de solutions suggérées par monsieur Bernard Choinière concernant l'égoutement de la rue de la Chute entre la rue Saint-Charles et la rue du Bonheur.

5. Période de questions

Questions ou commentaires adressés au maire:

Madame Chantal Laberge:

- *Mentionne que son eau est toujours jaune et ce, à tous les dimanches pendant 1 à 4 heures environ. Elle aimerait savoir pourquoi c'est comme ça chez elle.*

Madame Marie-Dominique Gillot:

- *Demande que les procès-verbaux de l'année 2017 soient sur le site Internet de la municipalité.*

6. Correspondance

17-05-123 Ministère des finances - Refinancement d'un montant de 89 300 \$ relatif à un emprunt échéant le 3 octobre 2017

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par Bernard Rousselle et unanimement résolu d'autoriser le refinancement d'un emprunt pour le Règlement 11-228, échéant le 3 octobre 2017 au montant de 89 300 \$, auprès de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu.

MRC du Haut-Richelieu - Avis de conformité du Règlement 17-318

MRC du Haut-Richelieu - Avis public de consultation publique du projet de Règlement 508

MRC du Haut-Richelieu - Avis public - Entrée en vigueur du Règlement 528

17-05-124 7. Présentation des comptes et engagements de crédits

Il est proposé par monsieur Alexandre Provost, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'accepter le paiement des comptes tels que présentés, les prélèvements automatiques, les chèques salaire, Visa Desjardins carte affaires et la MRC du Haut-Richelieu, effectués au cours du mois, le tout représentant les déboursés suivants:

MRC du Haut-Richelieu	pour	15 448,78 \$
Visa Desjardins	pour	882,03 \$
Chèques salaire	6365 À 6429	pour 47 738,20 \$

Chèques fournisseurs 78433 à 78498 pour 67 482,53 \$

Prélèvements automatiques 2651 à 2674 pour 90 719,54 \$

États comparatifs des revenus et dépenses

Madame Michèle Bertrand dépose les états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité en date de ce jour.

17-05-125 Renouvellement IdSide - Conseil sans papier pour le plan d'entretien annuel

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu de renouveler auprès d'IdSide - Conseil sans papier le plan d'entretien annuel 2017 au montant de 2 520 \$ taxes en sus.

8. Affaires nouvelles

ADMINISTRATION

17-05-126 Renouvellement des assurances collectives pour l'année 2017

Il est proposé par monsieur Alexandre Provost, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'accepter le contrat de renouvellement pour les assurances collectives 2017 daté du 1^{er} mai 2017 incluant les trois (3) options proposées pour réduire le taux des garanties et ainsi réduire l'augmentation de la prime totale.

ÉGOUT/AQUEDUC

17-05-127 Rapport annuel sur les eaux usées - Mandat à monsieur Bruno Labonté d'Aquatech

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu de mandater monsieur Bruno Labonté d'Aquatech afin d'effectuer le rapport annuel sur les effluents des eaux usées pour Environnement Canada.

17-05-128 Recommandation de Tetra Tech pour l'agrandissement du réservoir d'eau potable

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Catherine Caron, ingénieur de Tétra-Tech;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Groupe ABS pour une étude géotechnique et caractérisation environnementale complémentaire des sols pour l'agrandissement d'un réservoir d'eau potable situé au 2115, chemin de la Grande-Ligne pour un montant de 9 150 \$ taxes en sus.

LOISIRS ET CULTURE

17-05-129 Adoption du Règlement 17-323 sur l'utilisation du parc de planche à roulettes

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un règlement relatif à l'utilisation du parc de planche à roulettes (PAR);

CONSIDÉRANT QUE la liste des règlements et le code de pratique seront affichés et visibles dès l'entrée du parc de PAR;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 18 avril 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu qu'il soit statué et ordonné par le RÈGLEMENT 17-323 SUR L'UTILISATION DU PARC DE PLANCHES À ROULETTES, et il est par le présent règlement ordonné et statué comme suit :

ARTICLE 1. DESTINATION DE L'ÉQUIPEMENT

Le parc de PAR est un espace dédié à la pratique de la planche à roulettes, des patins à roues alignées, des trottinettes et des vélos BMX.

ARTICLE 2. MODALITÉS D'ACCÈS, D'UTILISATION ET DE CONDUITE

- Le parc de planche à roulettes est un accès libre et son utilisation est gratuite.
- Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre sur le site ainsi que d'y consommer de l'alcool et des drogues.
- Il est interdit aux spectateurs, aux piétons ainsi qu'aux animaux (même tenus en laisse) de circuler sur l'aire de pratique.
- L'accès au site est interdit aux enfants de moins de dix (10) ans sauf s'ils sont accompagnés d'un parent en tout temps.
- Il est interdit d'utiliser le parc de planches à roulettes sans la présence d'une autre personne. La présence de deux personnes minimum est obligatoire sur le site afin de pouvoir prévenir les secours en cas d'accident.
- Le port du casque et des équipements de protection (genouillères, coudières et protège-poignets) sont obligatoires en tout temps.
- Les autres utilisateurs s'engagent à adopter un comportement prudent et respectueux vis-à-vis d'autrui (circulation à droite, attente d'espace libre pour s'élaner, etc.).
- Il est primordial que les usagers (peu importe leur niveau d'habilité) pratiquent leur sport dans le respect des autres. Aucun écart de conduite ne sera toléré.
- En cas d'urgence et de blessures, composez le 9-1-1 et en cas de dommages, de dégâts ou d'obstacles sur la surface de roulement ou sur les modules, les usagers sont tenus d'aviser la municipalité de Saint-Alexandre au 450 346-6641 pendant les heures d'ouverture ou laisser un message vocal au poste 1.
- Pour plus de sécurité, il est vivement recommandé aux usagers de ne pas utiliser le site lorsque les conditions climatiques sont mauvaises.

ARTICLE 3. HORAIRE D'UTILISATION

L'utilisation du parc de PAR est permise entre le 1^{er} avril et le 1^{er} novembre de chaque année entre 8 h 00 et 22 h 00 à tous les jours.

ARTICLE 4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

9. Deuxième période de questions

Questions ou commentaires adressés à monsieur le maire:

Monsieur Bernard Choinière:

- *Suggère de faire un bassin dans un noyau de résidence pour l'eau au lieu d'un autre bassin afin de centraliser où la demande est plus forte.*

Monsieur Martin Galipeau:

- *Suggère que la municipalité offre le Wi-Fi au Pavillon des loisirs tel que mentionné il y a quelques années. S'informer auprès des fournisseurs Internet. Cela pourrait être pratique et progressif.*
- *Demande ce qu'il advient du projet avec la Commission scolaire et l'École Saint-Alexandre.*

10. Divers

Aucune résolution.

17-05-130 11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 19.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière